

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL « ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART »
OPTION : ÉBÉNISTE

E.2 ÉPREUVE DE TECHNOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

Sous-épreuve B.2 – Unité U.22

« Art et technique analyse formelle et stylistique

Pistes pour le corrigé

1) ASSOCIATION PAR COUPLES et ARGUMENTATION (2 points pour l'association)

Sièges : 1 et 7 ; 2 et 5 ; 3 et 8 ; 4 et 6. 0,5 points par bonne réponse en tout /2 pts

- 7 : Garde la forme globale mais le travail du matériau est différent, ici ce n'est pas du massif = intention de reconstitution par module.
- 5 : Forme identique, seul le motif décoratif et les couleurs changent = intention de conserver un thème qui est la nature et donc de rester fidèle à l'esprit du style Louis XV. (arbre torturé façon rocaille). C'est bien une adaptation, utilisant un procédé technique contemporain.
- 8 : Matériau et registre décoratif analogues, avec déformation partielle et étirement du motif = intention de faire basculer un modèle classique et donc de rompre avec celui-ci tout en le respectant en partie. Amener du mouvement par un étirement conjugué de la forme et du motif.
- 6 : Emploi d'un seul matériau plastique par injection et travail par transparence = intention de souligner uniquement la structure du siège et donc de rendre hommage à ce qui constitue ce style Louis XVI, l'harmonie de formes simplifiées et la finesse. De plus la transparence associée au nom Louis Ghost rajoute l'évocation supplémentaire d'une monarchie disparue.

2) ANALYSE COMPARATIVE (6 points pour les commentaires, et 4 points pour les croquis)

Siège 1 : fauteuil « *Chenonceau* » 2006

Siège 2 : fauteuil de Julie Benoît 2006

En premier lieu, ces deux sièges sont de la même catégorie fonctionnelle celle du « fauteuil » et ont en commun d'être de la même époque contemporaine. De plus ils font tous les deux référence au passé (on peut reconnaître des fauteuils de style baroque du XVIII^{ème} siècle voire pastiches début XIX^{ème}), cependant leur mode d'évocation est différent. En effet, tandis que le premier joue uniquement avec un décor dénotatif ou seul le graphisme linéaire d'un fauteuil est dessiné en entier sur une structure moderne massive et cubique ; le deuxième, lui, joue le mélange, d'un piétement et d'une assise baroque, associés à un dossier « cloison » parallélépipédique contemporain. Ainsi les deux jouent sur l'association ou la confrontation de styles et d'époques, mais pas avec le même vocabulaire plastique. Le premier consacre une forme cubique monolithique dure où un simple décaissement fait office d'assise, tandis que le deuxième conjugue deux structures opposées (une galbée avec une rigide) opérant un lien entre elles par le biais d'un motif floral débordant et rappelant le style du XVIII^{ème}.

Par conséquent, les deux se servent du décor ou du motif décoratif pour accentuer ou révéler leur source d'inspiration passée. Il est à noter que les deux font appel au bois et que le choix du contraste noir/blanc est identique (blanc pour la forme du siège et noir pour celui du graphisme ou du décor). On peut souligner l'aspect massif des deux structures ou du moins le caractère volumineux, voire imposant.

En conclusion, on peut dire que le premier designer travaille par superposition et que le décor est l'élément indispensable pour reconnaître l'allusion au passé, tandis que le deuxième designer travaille lui par accumulation, c'est à dire qu'en plus de se servir du registre stylistique formel, il ajoute l'impression d'un motif tiré du répertoire décoratif de l'époque déjà citée.